

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE DE
PONTOISE
1, Rue CROIX DES MAHEUX / BP 50306
95027 CERGY-PONTOISE CEDEX

CLASSEMENT AFM

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE YOHAN DEHAN
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur :

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier en faveur de votre client, Monsieur et après examen des motifs invoqués, je vous informe que j'ai pris la décision de procéder au classement de ce dossier pour "infraction insuffisamment caractérisée".

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 031060 CONDUITE D'UN VEHICULE AVEC UN PERMIS PROBATOIRE ET UNE CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,20 GRAMME DANS LE SANG OU 0,10 MILLIGRAMME DANS L'AIR EXPIRE ART.R.234-1 §I 1°, ART.L.234-1 §I, ART.L.223-1 AL.2 C.ROUTE. ART.R.234-1 §I AL.1,§III C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à GOUSSAINVILLE(95190), ROUTE DE GOUSSAINVILLE A ROISSY, en date du 05/02/2017 à 05h45, par procès verbal n° dressé par CP GONESSE, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CERGY-PONTOISE CEDEX,
le 11/04/2019



L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

